

SYNTHESE

Webconférence

Des milieux humides et des chiffres



Qu'est-ce que l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) ?



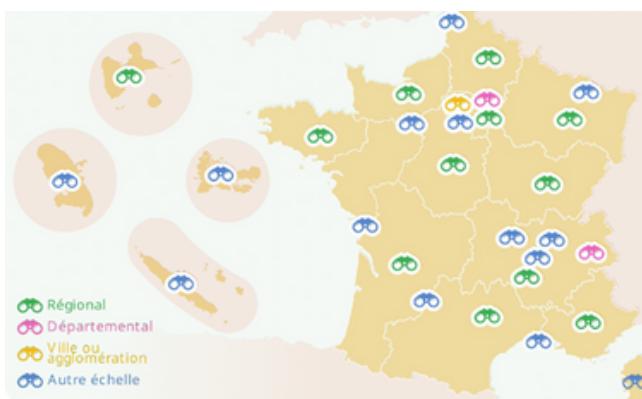
Un projet piloté par l'Office Français de la Biodiversité et le Service des données et études statistiques du Ministère de la transition écologique, qui rend compte :

- De l'état et de l'évolution de la biodiversité
- Des pressions qui l'affectent
- Des réponses de la société à l'échelle de la France



Sous divers formats, dont 123 indicateurs publiés sur la plateforme [naturefrance](#), des cartes, etc.

Que sont les Observatoires Territoriaux de la Biodiversité (OTB) ?



83 structures pérennes à gouvernance propre réalisant un suivi de l'état et de l'évolution de la biodiversité localement, à **différentes échelles** (régionale, départementale, communale, etc.) , et diffusant les informations sur un site internet accessible au public.

Ces structures peuvent rejoindre le réseau des OTBs, qui comprend déjà 28 membres et prend part aux **10 groupes thématiques** de l'ONB, dont celui sur les **milieux humides**.

Pourquoi des indicateurs sur les milieux humides ?

Le développement de **politiques publiques** spécifiques aux milieux humides, que ce soit à l'échelle territoriale ou nationale, nécessite l'existence de données mesurables, sous forme d'indicateurs.

Ainsi, depuis la montée en compétence des acteurs territoriaux dans les domaines de l'eau et de la biodiversité, notamment à travers **la loi MAPTAM (2014)** et **la loi NOTRe (2015)**, avec entre autre la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) relevant dorénavant des communes et intercommunalités, de nouveaux OTBs ont vu le jour.



Comment se construit un indicateur ?

Un indicateur répond toujours à une question précise, en lien avec les politiques publiques et les enjeux de biodiversité. Sa construction se fait en plusieurs étapes :



Les données sont la pierre angulaire de ce processus. Pour chaque source, il faut vérifier :



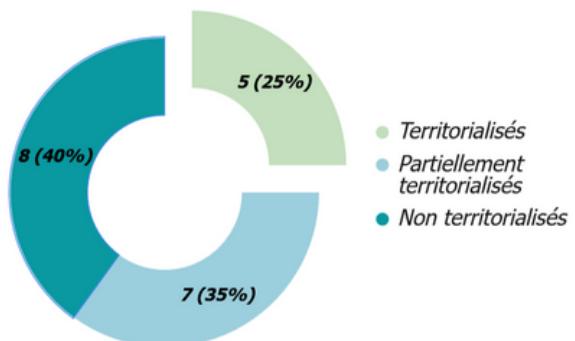
La territorialisation des indicateurs

La territorialisation des indicateurs à l'échelle de bassins, de départements ou de régions est un enjeu du développement de l'ONB.

Les groupes thématiques (GT) de l'ONB examinent systématiquement la pertinence et la possibilité de territorialiser tout nouvel indicateur, au regard de la quantité, de la qualité et de la répartition des données disponibles.

Ainsi, aujourd'hui, parmi les 20 indicateurs nationaux existants sur les milieux humides, une majorité sont territorialisés (totalement ou partiellement).

Indicateurs Milieux Humides ONB



Questions à se poser pour territorialiser :

Quelles disponibilité et répartition des données brutes ?



Cas n°1

Données produites **seulement à l'échelle d'un territoire global**

(ex : le territoire d'une agence de l'eau, une région biogéographique de l'Union européenne, etc)

→ **Non déclinables à une échelle infra.**



Cas n°2

Données collectées **à une échelle élémentaire**

(ex : données de Systèmes d'informations géographiques).

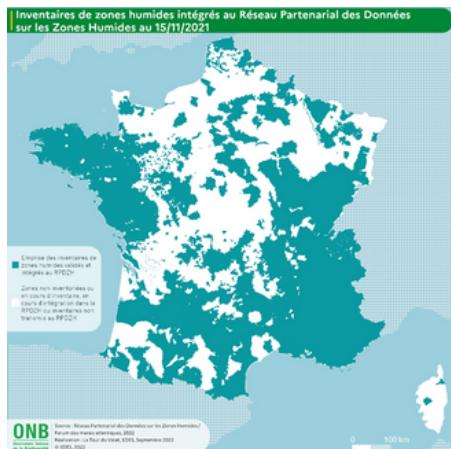
→ **Théoriquement et techniquement faciles à rassembler à une autre échelle.**



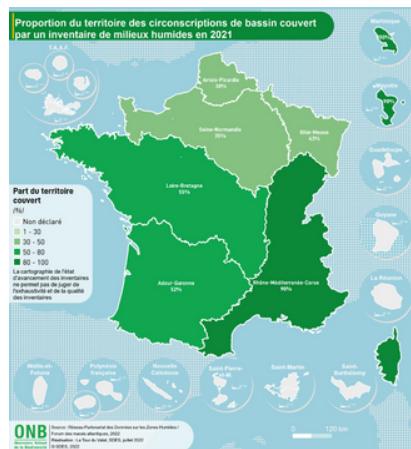
Sous réserve d'accès aux données brutes → nécessite de potentiels accords ou partenariats avec les gestionnaires des données.

Exemple d'indicateur sur les milieux humides territorialisé

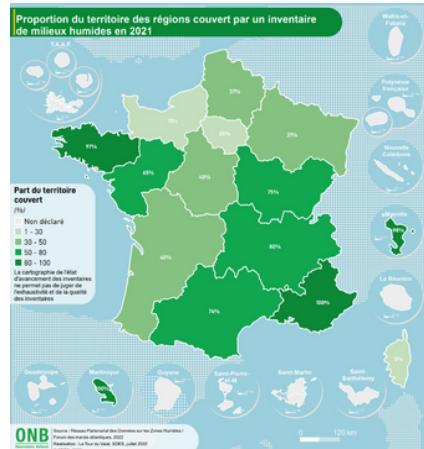
Proportion du territoire couvert par un inventaire de milieux humides



Données disponibles sur **tout le territoire** national à une échelle élémentaire, via un Système d'information géographique



Données réagrégées à l'échelle des **bassins versants**



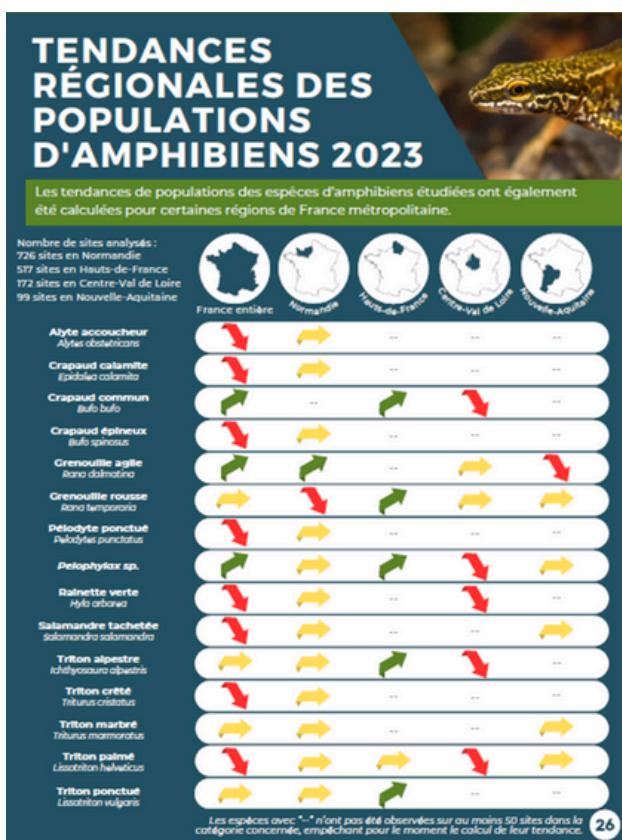
Données réagrégées à l'échelle des **régions**

Peut-on nationaliser un indicateur territorial ?

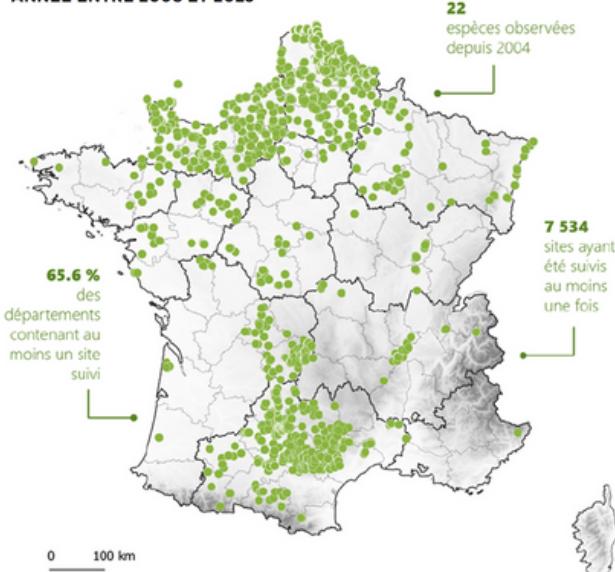


Certains indicateurs nationaux sont inspirés d'indicateurs développés par un ou plusieurs OTBs à une échelle locale.

Par exemple, un des indicateurs locaux en cours d'évaluation pour être développé à l'échelle national est **la population d'amphibiens** : cet indicateur est suivi par au moins 4 OTBs, recouvrant les régions de Normandie, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine.



LOCALISATION DES SITES POPAMPHIBIEN SUIVIS AU MOINS UNE ANNÉE ENTRE 2008 ET 2023



Cependant, en dehors de ces régions, les données sont **trop peu nombreuses et trop mal réparties** pour la création d'un indicateur national. De plus, **les protocoles de suivis sont disparates** d'une région à l'autre, ce qui ne permet pas de conclure sur des tendances nationales de manière robuste.

Exemple de profils de deux Observatoires territoriaux de la biodiversité

L'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse (ORZHC)



Genèse

Le SDAGE 2010-2015 demandait la mise en œuvre d'un observatoire pour le suivi et la surveillance des milieux humides en Corse. L'Office de l'Environnement de la Corse crée l'ORZHC en 2012, qui devient l'organe privilégié de suivi de l'application de la stratégie territoriale en faveur des milieux humides.

Missions principales

- Accompagner les acteurs vers une gestion durable des milieux humides
- Veille environnementale, valorisation et synthétisation
- Transfert de compétences et connaissances
- Amélioration des connaissances (e.g. suivis, études, diagnostics).

Sept types de milieux humides font l'objet d'études au sein de l'ORZHC, parmi lesquels trois ont fait l'objet de la création d'un programme d'action pour leur conservation, portés par l'OEC.



L'objectif de ces programmes d'action est d'établir, à terme, une politique de gestion globale de ces habitats.

→ L'ORZHC est un observatoire dont la vocation première porte sur **les milieux et les habitats**, et doté d'une dimension liée à **la recherche scientifique** avec les gestionnaires de ces milieux, afin de développer **les données nécessaires à la création d'indicateurs**.

L'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin (OPN)



Genèse

Afin d'évaluer l'évolution de la biodiversité et la qualité des milieux, le Parc naturel régional du Marais poitevin et ses partenaires ont définis des protocoles de suivis des habitats et des espèces. Ils reposent sur un travail de concertation lancé en 2005.

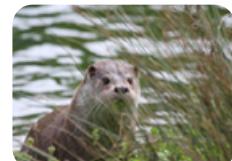
Entre 2006 et 2008, des réunions thématiques ont permis d'affiner les indicateurs. Par ailleurs, il a été décidé d'articuler l'Observatoire du Patrimoine Naturel (OPN) en plusieurs pôles thématiques, afin de créer des groupes de travail.

Missions principales

- Connaître la répartition des espèces et habitats et leur état de conservation
- Suivre les tendances d'évolution
- Comprendre les interactions habitats/espèces
- Evaluer les politiques de gestion et outils de préservation
- Valoriser les résultats

Exemples de suivis d'espèces, de populations ou de cortèges (définis en fonction de la surface du territoire, des budgets, des objectifs, opportunités et programmes en cours par les partenaires) :

- Poissons : Plan Gestion Anguille
- Mammifères : Loutre d'Europe
- Avifaune : Gravelot à collier interrompu
- Espèces exotiques envahissantes : Jussie
- Etude biodiversité et régime hydrique : multi-taxons



→ L'OPN est un observatoire dont la vocation première porte sur **les espèces, en lien avec des réglementations ou démarches existantes**, telles que le règlement européen pour la sauvegarde de l'anguille, le Plan National d'Action en faveur de la loutre d'Europe, etc.

Ce document synthétise la webconférence du 9 décembre 2025 ayant rassemblé environ 150 participants, dont la rediffusion peut être [visionnée en ligne](#). Les [supports des présentations](#) sont également disponibles.

Un évènement organisé par l'Office international de l'Eau et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, dans le cadre du Centre de ressources Milieux humides.



Avec le soutien financier de



Auteurs : M. Hasse (OiEau), E. Bézier (OiEau) **Organisateurs :** K. Lombardini (Tour du Valat), M. Hasse (OiEau)
Intervenant(e)s : C. Perennou (Tour du Valat), J. Raoul-Duval (Zogma), M. Garrido (Office de l'Environnement de la Corse), R. Dadure (Parc naturel régional du Marais poitevin), P. Caessteker (Office Français de la Biodiversité)

Ressources



[Zones humides infos n°108](#)
[Les connaissances des Zones humides : où en est-on ? \(2025\)](#)



[Brochure de l'ONB sur La biodiversité des milieux humides français \(2025\)](#)



[Catalogue des indicateurs de biodiversité des Observatoire de la biodiversité \(2023\)](#)